



Numéro 190

Le journal de la section sud inetum de solidaires informatique

octobre 2021

1er octobre : y'a-t'il un pilote dans l'avion chez inetum ?

En effet, on peut se poser la question. Nous avons tous reçu une communication le 3 septembre nous indiquant la prolongation du régime de télétravail actuel jusqu'au 30/09. Oui, mais après ? Depuis, c'est le silence radio à tous les étages de la direction Inetum, à ce jour, aucune communication de la direction du groupe n'a été faite concernant le régime qui allait s'appliquer à partir du 1/10.



Nous sommes nombreux à nous poser des questions :

Sommes-nous censés tous revenir à plein temps sur site le 1er octobre ? Si le télétravail est prolongé, sous quelle forme le sera-t-il puisque les demandes dans le cadre de l'accord de télétravail ne sont toujours pas possibles. Dans quel cadre légal se fera le télétravail après le 1er octobre ? Quelles seront les conditions et le montant de la prise en charge du télétravail durant une éventuelle période de transition ?

Toutes ces questions ont été posées maintes fois en CSE central comme dans les CSE locaux et aucune réponse claire n'a été apportée aux représentants du personnel si ce n'est que le « workflow de validation des demandes de télétravail sera prêt d'ici au 1er octobre. »

Il est vrai qu'à l'heure de rédiger cette communication syndicale, il reste encore 32 heures avant le 1er octobre. Le CRA35, lui, indique toujours :

« En raison de la crise sanitaire et du télétravail imposé dans ce contexte, les demandes d'avenant télétravail ne peuvent être traitées. »

La direction fait une fois de plus la preuve de son mépris à l'égard des salariés qui, à son grand étonnement sans doute ont une vie en dehors de l'entreprise et ont le besoin légitime de s'organiser à l'avance selon qu'il faut retourner sur site ou poursuivre son activité en télétravail. Mais de cela la direction n'en a

visiblement rien à faire, elle pense sans doute que distribuer des T-shirts, des mugs et des maillots suffit à nous donner l'illusion de la considération qu'elle aurait pour nous.

Au-delà du mépris affiché, cette façon de gérer la vie des salariés sans aucune anticipation et sans concertation avec leurs représentants est une fois de plus le signe d'une direction nonchalante, incapable de s'appliquer à elle-même les méthodes qu'elle entend nous imposer : « Agilité », « Bottom down » et autres « lean ». Et s'il fallait appliquer à la direction les critères qu'elle utilise lorsqu'il s'agit d'évaluer et de juger les salariés : « Réactivité », « sur-performance », « adaptation aux situations changeantes », « proactivité », ils seraient nombreux à se faire du souci dans les parties hautes de l'organigramme Inetum.

Le mois ci

1er octobre : y'a-t'il un pilote dans l'avion chez Inetum ?.....	1
Le "nouveau" DRH va-t-il enfin négocier ?....	2
Osaône : ça avance l'air de rien.....	2
Double peine : harcelée puis licenciée.....	2
En grève le 5 octobre pour défendre nos conditions de travail et conquérir de nouveaux droits !.....	3
Chantage au chômage.....	4
Lettre du CSE Inetum software, rétablissons la vérité.....	4

Nous suivre



Sur de lui-même et bouffi de ses propres certitudes, l'aréopage de V. Rouaix nous délivrera son message lorsque bon lui semblera.

Organisons-nous pour ne pas laisser nos vies entre les mains des gestionnaires financiers, efficaces lorsqu'il s'agit d'accaparer les bénéfices et incapables lorsqu'il s'agit d'organiser dignement la vie des salarié-e-s au travail.

Dernière minute : il y'a peut-être un pilote mais il ne parle pas...

La réunion de la CSSCT Centrale s'est tenue le 30/09 au matin et les représentants n'ont pas eu plus d'explication crédible concernant le silence de la direction.

Ce qui **semble** toutefois se profiler pour octobre, c'est une poursuite du télétravail avec l'accord de son manager selon le régime d'indemnité de l'accord, même sans avenant. Mais chut, on ne vous a rien dit, il ne faudrait pas que ça s'ébruite...

NAO 2021, le "nouveau" DRH va-t-il enfin négociateur ?

Arrivée en février 2021 en remplacement de Mme Laik, M. Da Sola est le nouveau DRH groupe d'Inetum.

Sitôt arrivé, ce dernier avait montré lors d'une rencontre bilatérale une volonté d'avancer, de répondre aux problématiques des salariés, de renouer avec le dialogue social, de prendre des mesures fortes rapidement.

9 mois après ... il n'a accouché de rien !

M. Da Sola aura finalement oublié assez vite ses engagements et le dialogue nécessaire avec les syndicats : une nouvelle bilatérale annulée au dernier moment au début de l'été, aucune mesure en place, des prises de paroles laconique dans le CSE Central qu'il préside ... On n'en est pas à regretter Mme Laik, sa prédécesseuse, mais on n'a pas vu beaucoup de changement.

L'occasion des NAO

En novembre débiteront les NAO. Cette négociation étant obligatoire nous allons enfin voir, si notre nouveau DRH est prêt à aborder celle-ci avec un peu plus de sérieux que les années précédentes. Si les dates planifiées tardivement nous laissent perplexes, nous espérons que le contexte nous permettra de faire entendre nos revendications. Des décisions fortes sont attendues pour mettre un frein au turn-over, aux inégalités femmes-hommes, à la dégradation des conditions de travail. Cela passe évidemment par une enveloppe dédiée aux augmentations conséquentes, par des critères d'augmentation qui n'excluent et ne discriminent personne et la fin du circuit opaque de la commission salaire.

Les changements d'organisation du travail, sans précédents, depuis 2020, qui ont été contraints (télétravail) ou planifiés (Lean, Flex) nécessitent aussi une attention particulière pour éviter les dérives sur la charge de travail, le droit à la déconnexion et les RPS en général.

Solidaires Informatique se réunira en conseil syndical début octobre pour rédiger son cahier de revendications. Vous pouvez nous contacter pour enrichir avec nous celles-ci et participer à leur élaboration : contact@sudgfi.fr

Osaône : ça avance l'air de rien...

Pour rappel depuis 2016 à Osaône à Lyon suite à des nuisances olfactives et notamment du tabagisme passif dans les bureaux, des réclamations ont été faites auprès de la direction.

Aujourd'hui en 2021, le sujet n'est toujours pas clos mais il avance. Après, des années de ping-pong avec la direction du genre "mais non, il n'y a pas de nuisance", "ben, alors il faut mesurer", "ah, ben non, on peut pas, c'est le bailleur", etc. Au final l'inspecteur du travail a enjoint la direction à faire un audit qui a révélé les insuffisances (ex : air pour 4 dans une salle affichée pour 18). Bref, les années passent, après l'inertie de la direction, puis l'action contrainte, celle-ci a semble-t-il daigné prendre le sujet en compte, quitte à aller en justice contre le bailleur au besoin.

Le dernier épisode a montré que la réfection totale du bâtiment en 2015 aux normes les plus récentes avait été mal faite. Des gaines ne sont pas alimentées et des bureaux sont sans ventilation depuis 5 ans. Des travaux sont en cours sur les débits de ventilation.

Mais le combat, car c'en est un, n'est pas fini. L'aspect qualité de l'air pour le moment a été écarté par la direction sous prétexte de gérer chaque chose en son temps. Donc, une fois que la ventilation sera améliorée on pourra mieux profiter du tabagisme des fumeurs devant les prises d'air.

Face à l'inertie de la direction à prendre en considération la santé des salariés, nous restons vigilants et mobilisés !

IDF - Double peine : harcelée puis licenciée

LE CSE IDF a remis durant la réunion mensuelle de septembre ses conclusions suite à une enquête d'un cas de harcèlement moral au travail.

Il a été mis en évidence des pratiques de surveillances et de pressions sur une salariée par le manager. La direction nie la volonté de harcèlement malgré les conclusions accablantes de l'enquête.

Solidaires dénonce ce management par la terreur : contrôle permanent, harcèlement, humiliation, délation.

Inetum instaure un système pernicieux et violent avec de graves répercussions sur la santé des salariés

Solidaires lutte contre toute forme de violence au travail. Nous pouvons vous aider si vous aussi, êtes victime de harcèlement, discrimination ou toute autre forme de violence.

Si vous êtes victimes de ce type d'agissements ou en êtes témoins, contactez vos élus Solidaires. Organisons-nous pour faire cesser ces pratiques !

Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ?

Il se murmure que le plan post-télétravail obligatoire, applicable à partir du 1er octobre serait depuis quelques temps déjà sur le bureau de V. Rouaix dans l'attente, mais de quoi ? Face à la crise, on demande de la concertation et de l'anticipation. La direction n'offre qu'opacité, mépris et nonchalance.



En grève le 5 octobre pour défendre nos conditions de travail et conquérir de nouveaux droits !

Les syndicats CGT, FO, FSU et Solidaires appellent les travailleurs et les travailleuses de tous les secteurs à une journée de mobilisation le mardi 5 octobre 2021 pour faire reculer le gouvernement et ses politiques anti-sociales.

Le syndicat Solidaires informatique, membre de l'Union syndicale Solidaires, s'associe à cet appel.

Mobilisons-nous contre la casse sociale

Ces derniers mois, les attaques contre nos droits collectifs n'ont eu de cesse de s'accumuler.

Réforme des retraites : sans fondement économique, ce projet de loi vise à faire reculer l'âge de l'entrée en retraite, pour des pensions plus basses. La grève enclenchée en décembre 2019 l'avait repoussé, mais le gouvernement tente de le remettre sur le tapis. Les informaticien·ne·s seniors, victimes du jeunisme de l'industrie, subiront la dégressivité des allocations.

Nombreux licenciements : la crise sanitaire a servi de prétexte aux entreprises pour débaucher à tout va. Le gouvernement, fidèle à lui-même, a fermé les yeux. Nombre de salarié·e·s de nos entreprises ont été licencié·e·s au cours des derniers mois ; et bien d'autres encore le seront prochainement si rien ne change.

Réforme de l'assurance-chômage : baisse des allocations, restriction de l'accès aux allocations chômage pour des centaines de milliers de personnes, rallongement de la durée de travail nécessaire pour ouvrir des droits, etc. Là encore, les informaticien·e·s licencié·e·s subiront de plein fouet la baisse des allocations.

Gestion capitaliste de la crise sanitaire : le gouvernement a tout fait pour maintenir les entreprises ouvertes, versant des milliards aux entreprises sans contrôle ni contrepartie, envoyant les salarié·e·s sans protection face au virus alors que la pandémie tue encore des centaines de personnes tous les jours.

METTONS-LEUR UN COUP D'ARRÊT DÈS LE 5 OCTOBRE

Nous exigeons notamment :

- une augmentation massive des salaires, corrélée à une augmentation du SMIC jusqu'à 1700€ net ;
- le retrait de la réforme de l'assurance-chômage ;
- l'abandon de la contre-réforme des retraites voulue par le gouvernement ;
- une politique sanitaire ambitieuse qui combine une vaccination massive et le renforcement du télé-travail ;
- des mesures pour arrêter les licenciements dans nos entreprises.



Faire grève :

Tout·e salarié·e peut s'associer à un mouvement de grève, même si aucune revendication particulière à l'entreprise n'a été formulée et même si le/la salarié·e est seul·e à suivre ce mot d'ordre dans l'entreprise : il est donc possible de faire grève quand des appels nationaux sont déposés. L'Union syndicale Solidaires a lancé des préavis de grève pour le 5 octobre dans toutes les branches. Solidaires informatique reste à la disposition des salarié·e·s du secteur qui auraient des questions sur le droit de grève.

Chantage au chômage

Inetum rejoint Deliveroo, Uber et Compagnie, avec des missions proposées en dessous des compétences des salariés en intercontrat. INETUM dit Oui à toutes les demandes des clients, toutes plus farfelues les unes que les autres, tout cela afin de mettre les salariés en mission et facturer à tout prix. La fin justifie-t-elle les moyens ?

Et le salarié dans tout cela ? Il doit être disponible, réactif, inventif, qu'il montre sa détermination, sa volonté de travailler, sinon c'est la sanction.

Un exemple récent : Inetum fait évoluer un technicien support applicatif en livreur Deliveroo ! Le salarié doit changer un parc de téléphones sur plusieurs sites obligeant à des déplacements avec un simple chariot et du matériel neuf à la vue de tous. Ce déplacement se fait dans les rues sans aucune sécurité (risques de vol et d'agression, risques routiers...).

Il est facile pour Inetum de proposer des missions non adaptées puisqu'un refus peut conduire à un licenciement.

Inetum n'hésite pas à utiliser la peur du chômage pour exercer une pression sur ses salariés. L'adage "un de perdu, dix de retrouvés" n'a jamais été aussi vrai en période de crise sanitaire doublée d'une crise économique qui arrive, et la peur de la précarisation développe chez les salariés une aptitude à la soumission hors norme.

Vous êtes administrateur réseau ? pas de soucis, nous avons la mission idéale : vous administrerez les systèmes d'évacuation des eaux usées.

Lettre du CSE Inetum software, rétablissons la vérité.

Depuis quelques mois le CSE Inetum Software envoie aux salariés une lettre d'information (via les adresses mails présentes sur le site du CSE). Cette lettre est normalement envoyée après validation de l'ensemble des élus. Le choix des sujets et sa rédaction se fait en comité restreint qui décide de tout : un peu plus de démocratie dans cette lettre ne serait pas un mal.

Mais là n'est pas le sujet, le dernier courrier a été envoyé en catimini et aucune validation du contenu n'a été demandée aux membres du CSE qui sont pourtant tous nominativement signataires de la lettre.

Nous sommes donc signataires d'un courrier que nous n'avons même pas eu l'occasion de lire, Il est vrai que nous n'aurions pas accepté le paragraphe sur le télétravail mais peut-être qu'il y avait une bonne raison : le paragraphe sur le télétravail est plus que tendancieux et orienté.

- Pour rappel il existait bien un accord de télétravail avant ce nouvel accord contrairement à ce que laisse entendre la lettre

- L'accord a bien été signé par deux syndicats, mais cela représente moins de 50% de la représentativité syndicale

- Non le référendum n'a pas validé par près de 70 % des 10 000 salariés, mais par près de 70 % des 30 % de votants soit un peu plus de 2000 salariés. Le référendum a validé l'accord avec environ 2 000 salariés

- Contrairement à ce que laisse entendre la lettre, les demandes de télétravail sont toujours bloquées (à la date de diffusion de la lettre). Cela fera bientôt un an que le nouvel accord pourrait s'appliquer, mais c'est sans compter le blocage de la direction sous prétexte de crise sanitaire, ce qui a été confirmé lors de la CSSCT Software du 14 septembre.

Voilà la réalité.



Vous pouvez aujourd'hui compter sur les DS SUD Groupe Inetum, les RS des CSE, des élu.es pour vous défendre.

Guillaine YAPI (RS CSSCT Central)	06 16 73 50 10	Régis SCHAFFRAN (DS Nord)	06 52 06 49 98
Patrice SCHIFFLI (DS Est)	06 04 17 12 05	Franck AUGER (DS Ouest)	06 99 91 88 33
Vincent BRACCHETTI (DSC adj. France)	06 70 49 84 93	Christophe BAUDRY (DS Ouest)	06 88 60 75 20
Patrice BOUVET (DSC France)	06 09 59 74 87	Anne OURY (DS Ouest)	06 30 49 67 67
Eric BURRI (DS IDF)	06 76 65 11 01	Yasmina DJERRAR (DS Progiciels)	06 67 22 12 06
Laurent CALVET (DS IDF)	06 32 05 00 92	Paul BARRY (DS Progiciels)	07 72 07 09 83
Norbert FAISANT (DS IDF)	06 12 27 04 05	Bogdan LASCULESCU (DS Progiciels)	06 51 09 87 25
François PELTIER (RS IDF)	06 62 49 26 81	Yann KERBIRIOU (DS Rhône-Alpes)	07 68 26 71 97
Laure NETZ (DS Méditerranée)	06 09 34 78 20	Patrick POUS (DS Rhône-Alpes)	06 95 87 88 31
Olivier LEFRANCQ (DS Nord)	06 19 87 58 97	Jean-Philippe CALVEL (RS Sud-Ouest)	06 83 44 63 12
Steven LOPES (RS Nord)	06 29 86 56 81	Geneviève DELJOUGLA (DS Sud-Ouest)	06 60 63 70 98
Guillaume MAHELLE (DS Nord)	07 77 09 30 46		